

Inauguration Collège Joséphine Baker 13 octobre 2022 - Youneuil-sous-Biard

EDITO #éducation



C'est une très grande fierté pour le Département de la Vienne de voir l'aboutissement de ce formidable projet.

Cela fait 40 ans que la Vienne n'avait pas vu l'ouverture d'un nouveau collège. Il s'agit d'un des plus gros investissements que le Département ait porté ces dernières années, et nous sommes très heureux du résultat.

Ce 35° collège de la Vienne, c'est la concrétisation d'une très forte ambition collective au service de l'éducation et de la réussite de notre jeunesse. Je salue l'implication de tous les acteurs concernés dans la réussite de ce projet, notamment les élus du territoire et la commune de Vouneuil-sous-Biard.

Avec le collège Joséphine Baker, le Département démontre une nouvelle fois sa volonté d'agir concrètement pour l'avenir de nos enfants.

Alain PICHON

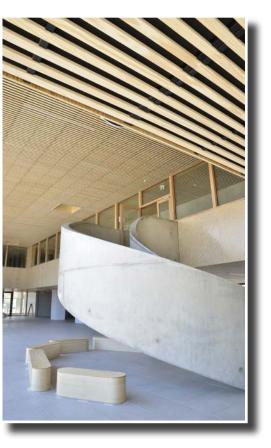
Président du Département de la Vienne

«Nous avons voulu faire du nouveau collège Joséphine Baker, un établissement innovant et respectueux de notre environnement.»

Henri COLIN

Vice-Président du Département Education, Collèges, Université, Bâtiments









Contexte

L'augmentation des effectifs des collèges de Poitiers et de sa proche périphérie, ainsi que la difficulté à faire évoluer la capacité d'accueil des établissements existants ont décidé le Conseil Départemental à construire un 35° collège public d'une capacité de 750 élèves. Cette opération se conjugue avec :

- ✓ La révision du programme de réhabilitation du collège Henri IV
- ✓ La nouvelle sectorisation votée le 5 avril 2018 qui prévoit que le nouveau collège scolarise les élèves des communes de Vouneuil-sous-Biard, Migné-Auxances et Chasseneuil-du-Poitou.

Une ambition éducative, environnementale et architecturale

Un projet ambitieux à plus d'un titre :

- ✓ Le caractère exceptionnel de la **construction ex-nihilo d'un nouveau collège** le premier depuis les années 1970 pour un montant global de 22 M€
- ✓ Une construction sur la base d'un complexe béton-bois permettant l'usage de matériaux bio-sourcés
- ✓ Une **ambition environnementale affirmée** : chaufferie biomasse (bois), production d'électricité photovoltaïque, toiture végétalisée, récupération des eaux de pluie pour les sanitaires
- ✓ Une ambition architecturale avec l'architecte Agence DDL de Lorient qui a su dessiner un collège propice à un climat apaisé favorisant le vivre ensemble
- √ L'ambition pédagogique avec un équipement de l'établissement volontairement innovant :





- Du mobilier individuel léger ou sur roulettes permettant facilement diverses organisations des salles de cours
- Des équipements numériques dans chaque salle, soit pour des recherches, soit pour des travaux de groupe ou de la différenciation pédagogique
 - · Un afficheur numérique avec accès à une banque d'applications pédagogiques
- · Une solution de visio-conférence dans certaines salles pour multiplier les expériences pédagogiques
- · Un support mural réinscriptible sur les murs du fond des salles comme un immense cahier de brouillon

Le souhait du Département est que ces investissements soient mis au service de la réussite des élèves afin que ce collège devienne une référence, un modèle d'établissement du XXI^e siècle.

Des équipements au service des apprentissages

Chacune des 42 salles de classes est équipée de la manière suivante :

- un écran numérique interactif de 86 pouces
- quatre îlots numériques équipés d'un ordinateur PC et d'un écran de 24 pouces
- un jeu de 12 tablettes IPAD ou de 12 ordinateurs portables 15 pouces
- un support mural réinscriptible en fond de salle
- ✓ Un ordinateur portable mis à disposition de chaque enseignant
- ✓ Une connexion Internet Très Haut Débit et une couverture WIFI complète











Δ Une architecture sobre fondée sur un dialogue entre le dedans et le dehors, le bâtiment et son environnement, par des jeux de transparence et une mise en valeur des matériaux bruts : béton, bois

Δ Une organisation des espaces et des circulations conçues pour favoriser la sérénité du climat scolaire







Chiffres clés et coût de l'opération

- 8659 m² de surface bâtie sur une parcelle de trois hectares
- 42 salles de classes
- Un réfectoire de 260 places
- Un gymnase et un dojo
- Deux plateaux techniques de découverte professionnelle pour la SEGPA :
- Hygiène Alimentation Service, dominante restauration en restaurant
- Espace Rural et Environnement
- Une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

» Travaux et prestations intellectuelles : 22 428 117 €

» Équipements numériques : 577 101 €» Infrastructures réseaux : 63 188 €

» Mobiliers : 514 549 €

» Giratoire et aménagement de voirie : 363 913 €



Cette opération a fait l'objet d'une aide de l'État de 1,8 M€ au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements



Terrain vendu 1€ symbolique par la commune de Vouneuil-sous-Biard

Dix-neuf lots sur 22 ont été confiés à des entreprises installées dans la Vienne, ce qui représente 98 % du budget consacré aux travaux du collège et un peu plus de 15,5 M€ injectés dans le tissu économique local.

L'ensemble comprend : un externat, un ensemble administratif, une section d'enseignement général et professionnel adapté / SEGPA, une demi-pension, un équipement sportif (gymnase, salle d'évolution, plateau sportif), des logements de fonction et des aménagements extérieurs (cour de récréation, gare routière, parking, réserve foncière...).

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale préfigurant la nouvelle réglementation thermique 2020, l'expérimentation E+C- :

√ pour l'énergie (E+), construction d'un bâtiment sobre, efficace énergétiquement et ayant recours aux énergies renouvelables, d'où le choix d'une chaufferie bois ou l'installation de panneaux photovoltaïques

√ pour le carbone (C-), limitation de l'usage des matériaux produisant beaucoup de gaz à effet de serre, d'où l'emploi d'une structure en bois pour le premier étage ou l'installation de toitures végétalisées

Par ailleurs, le site est fortement planté, des noues végétalisées sont réparties sur l'ensemble du terrain et l'imperméabilisation des sols est réduite au strict nécessaire







Joséphine BAKER #collège

Comment a été choisi le nom du collège?

Les élèves de 12 classes des CM2 des écoles de Vouneuil-sous-Biard, Migné-Auxances et Chasseneuil-du-Poitou ainsi que les élèves des classes de 6° du collège Henri IV, ont voté parmi six femmes remarquables pour choisir celle qui donnerait son nom à leur futur collège. Joséphine BAKER est arrivée en tête de ce vote. L'Assemblée Départementale, réunie le 17 décembre, a suivi l'avis des élèves et s'est prononcée favorablement en lien avec la commune de Vouneuil-sous-Biard.

Qui était Joséphine BAKER?

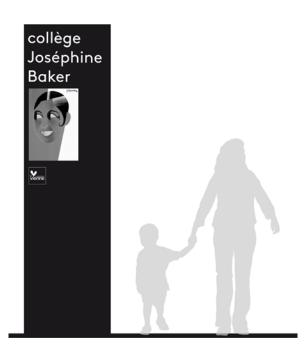
Née le 3 juin 1906 à Saint-Louis (États-Unis), Freda Josephine MCDONALD dite Joséphine BAKER est une chanteuse, actrice et meneuse de revue américaine qui choisit de devenir française en 1937. Engagée pendant la guerre dans les services secrets de la France Libre, elle mène d'importantes missions qui lui vaudront d'être décorée de la Croix de guerre, de la Médaille de la résistance et de la Légion d'honneur qu'elle reçoit des mains du Général de Gaulle.

Installée après la guerre en Dordogne au château des Milandes, elle reprend sa carrière d'artiste mais se consacre aussi à d'autres causes : l'aide à l'enfance et la lutte contre le racisme. Elle adopte en effet douze enfants de toutes origines qui composent sa "tribu arc-en-ciel" et s'engage dans le mouvement pour les droits civiques et l'émancipation des afro-américains, combat qu'elle mène au côté de Martin Luther King. Joséphine BAKER décède le 12 avril 1975.

Joséphine BAKER est la première femme afro-américaine à entrer au Panthéon le 30 novembre 2021.

Pourquoi appeler ce collège Joséphine BAKER?

Choisir Joséphine BAKER pour nom du 35° collège de la Vienne, c'est rendre hommage à un destin extraordinaire, c'est honorer la mémoire d'une femme engagée, qui a choisi de devenir française et qui a parfaitement incarné et défendu les valeurs de notre pays, dans la Résistance d'abord puis en faveur de l'égalité de tous et de la lutte contre toutes les formes de racisme.



Contact Presse

Karine DUFOUR

Département de la Vienne kdufour@departement86.fr 06 07 24 02 19



